

PAPI Complet de l'Argens & Côtiers de l'Estérel

Réunion du Comité de pilotage n°11

09 juillet 2024

-

Hall des expositions - Brignoles

Ordre du jour

- Pilotage du PAPI en cours (2016-2025) et Perspectives pour la poursuite des financements jusqu'à la fin de réalisation des travaux structurants du PAPI (fin 2027).
- Etat d'avancement technique et financier du PAPI au 27 juin 2024.

1

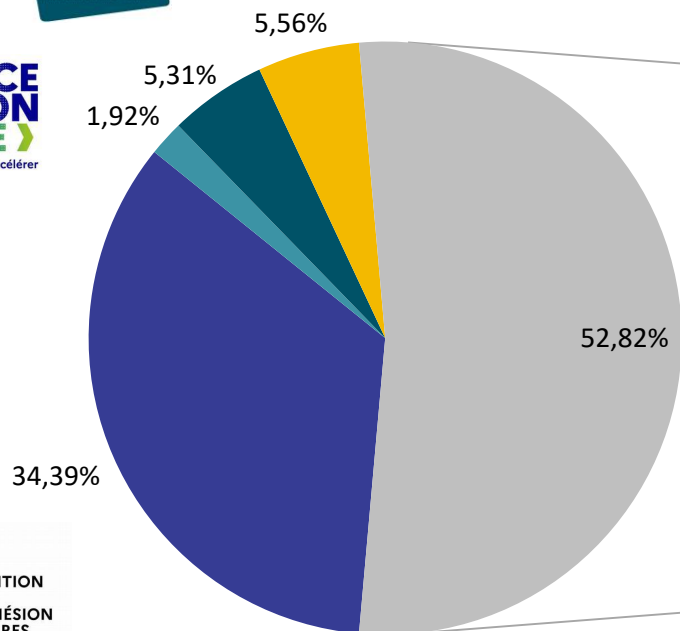
Pilotage du PAPI (2016-2025) Perspectives

Convention cadre de l'Avenant n°3 signée le 03/05/2024

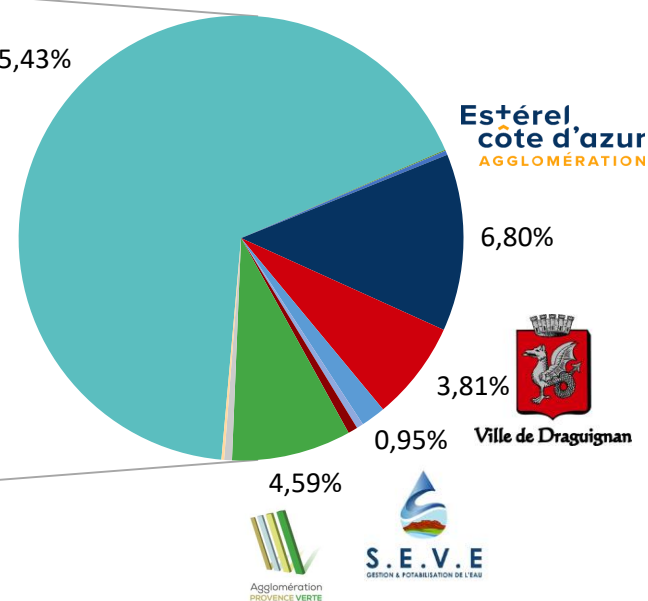


117,2 M €
2016-2025

79 actions



35,43%



Bénéficiaires de l'axe 5 :

0,10%
Particuliers et gestionnaires de bâtis collectifs

0,30%
Propriétaires ou gérants d'entreprises, de campings, d'ERP privés

+2, 25M€ Fonds vert
+1, 17M€ FPRNM
Actualisation coût des travaux

0,37%



0,26%



0,16%



0,04%



*L'Agence de l'eau ne s'engage plus dans la convention cadre des PAPI

Des financements demandés hors convention



Des demandes de subventions en cours pour de nombreuses opérations hors convention :

- A35 - Travaux de la traversée de Draguignan – Trans-en-Provence ;
- A16 - Mise en place de stations hydrométriques complémentaires ;
- A45 - Etudes opérationnelles et foncier des aménagements de prévention des inondations et de restauration écologique à Brignoles.



Renouvellement et actualisation de la demande de Fonds vert 2023 pour l'action 62 - sécurisation de la zone d'activité de la Palud : 1,897 M € demandés.

Nouvelle demande en cours pour l'action 45 : Aménagements de prévention des inondation et de restauration morphologique à Brignoles.



Demande de subvention pour les travaux de la traversée de Draguignan – Trans-en-Provence, action 35 : 2, 098 M € demandés le 16/02/2024, sans réponse à ce jour.

Etat d'avancement financier

Total crédits FPRNM + Fonds vert 2023 de la convention : 42 620 494,68 €
+50 000 € accordés A31bis (HT/TTC)

	Cumul de la consommation des crédits au 20 juin 2024	
	AE (=demande de subvention)	CP (=demande de paiement de subvention, avance, acompte)
FPRNM	23 803 866,63 €	10 579 224,40 €
Fonds vert	2 250 000 €	675 000 €
Total Etat	26 053 866,63 €	11 254 224,40 €
%	61%	26%

Acomptes/solde versés par la DDTM : + 3 842 293,94 € au 20/06/2024 depuis le dernier COPIL PAPI du 30/11/2023.

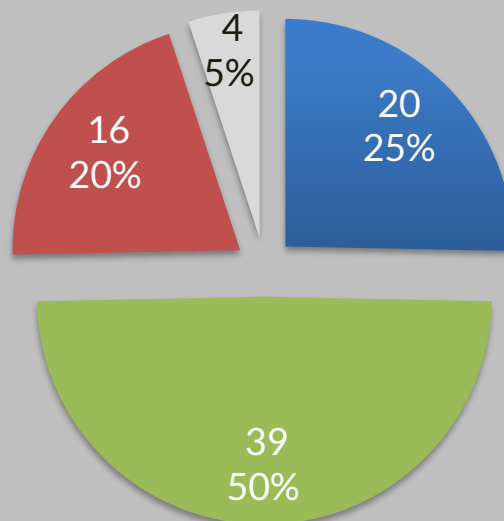
2 dialogues de gestion par an avec l'Etat pour ajuster les demandes.

Vigilance : Nécessité de demander l'ensemble des subventions à la Région avant le 31/12/2024 conformément à la convention cadre.

Etat d'avancement technique global au 27/06/2024

Avancement global

79 actions



■ Terminées ■ Engagées ■ Non engagées ■ Abandonnées

- Engagement des actions de réductions de vulnérabilité sur l'axe 5 depuis 11/2023 ;
- De nombreuses actions pluriannuelles (PCS, DICRIM, sensibilisation...) qui n'ont pas vocation à se terminer ;
- Des actions de travaux qui se termineront en 2027 ;
- Des nouvelles actions de l'avenant n°2 qui restent à engager.

Actions à lancer au cours du deuxième semestre 2024

n°	Actions	MOA	Coût global
9b	Formation des élus aux risques naturel d'inondation	SMA	27 000 €
16	Mise en place de systèmes complémentaires de suivi hydrologique	SMA	300 000 €
16b	Télésurveillance des digues du Reyran	ECAA	175 000 €
28b	Etude d'aménagement de la Basse Vallée conforme aux conclusions de l'Atelier National 'Territoires en mutation exposés aux risques' - Mission d'AMO	CAVEM	120 000 €
31bis b	Dispositif ALABRI bassin versant de l'Argens (hors DPVa et ECAa) - Travaux de mitigation des logements individuels et habitations collectives	Propriétaires /bailleurs	500 000 €
36	Réalisation d'aménagement hydraulique sur la partie aval du bassin versant de la Nartuby	SMA	30 000 €
44b	Etude complémentaire de définition des travaux sur les sous-bassins versants du Pédégal, Valescure et Garonne - Etudes opérationnelles complémentaires	ECAA	415 000 €
51	Promotion des pratiques agricoles pour limiter le ruissellement	SMA	96 000 €
56	Etude du barrage sur la Grave (BV de la Bresque à Aups)	SMA	60 000 €
57	Etudes du barrage sur l'Eau Salée à Tavernes	SMA	60 000 €
63B	Travaux de rehausse des digues du Reyran (phase 2) - Etudes opérationnelles	ECAA	150 000 €

Actions non engagées

n°	Actions	MOA	Coût global
24	Diffusion d'un guide technique sur la gestion intégrée de l'Argens dans les documents d'urbanisme du territoire	SMA	60 000 €
27	Réalisation d'un atlas des zones de ruissellements intenses et valoriser les résultats auprès des acteurs locaux	SMA	156 000 €
33	Réalisation d'un état des lieux des réseaux stratégiques	SMA	48 000 €
34b	Réalisation d'aménagement hydraulique sur la partie amont du bassin versant de la Nartuby à Draguignan - Etudes opérationnelles	SMA	589 851 €
58	Etude du barrage de l'Endre au Muy	SMA	100 000 €

Etat des lieux général et perspectives post PAPI (12/2025)

- Convention cadre arrive PAPI à échéance le 8 décembre 2025 : date ultime pour bénéficier de subventions FPRNM dans le cadre du programme

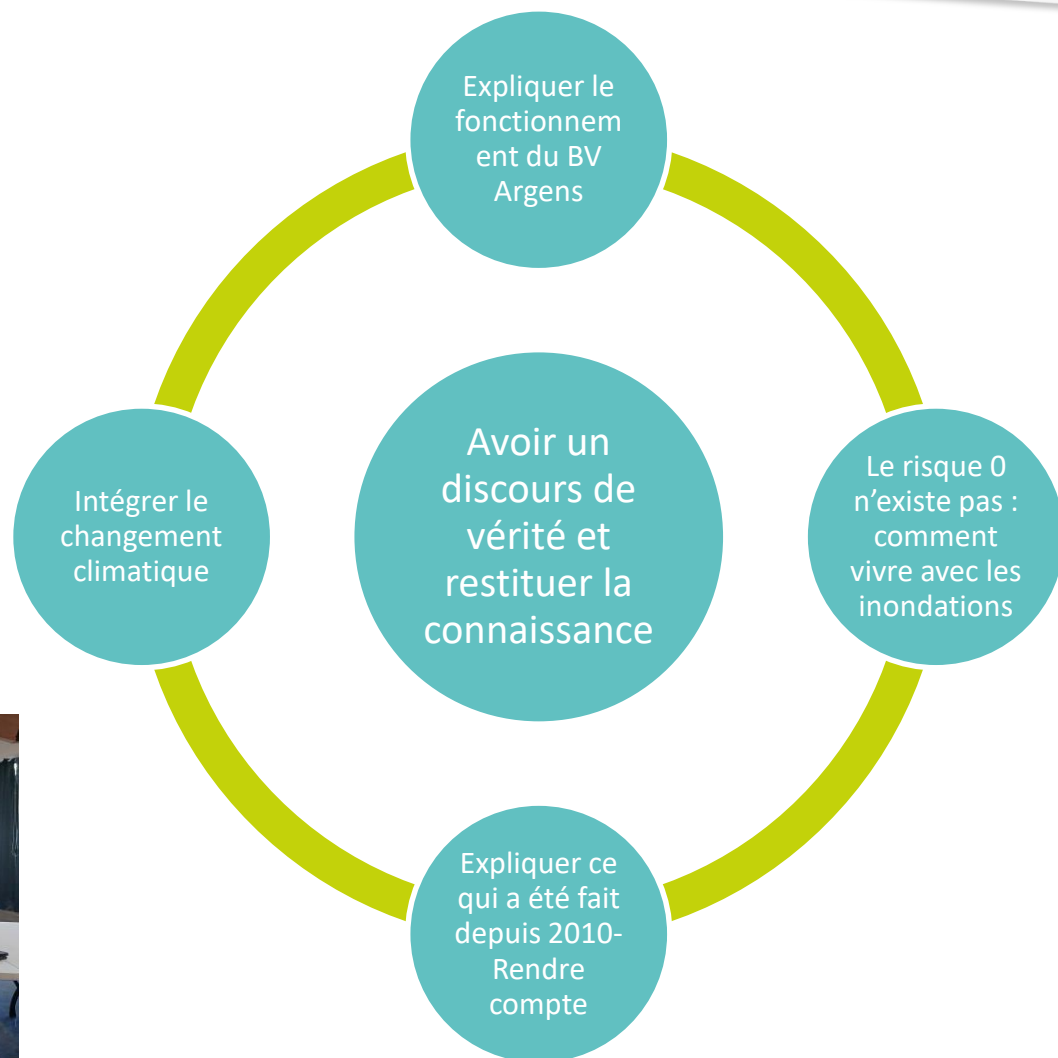
Constat à partager en séance :

- Des **travaux toujours en cours** jusqu'à fin 2027/début 2028 : des équipes mobilisées pour certain MOA (SMA) 2 ans après la fin du PAPI.
 - Des démarches de **réduction de la vulnérabilité engagées à poursuivre** : pas de subventions pour les travaux (batardeaux, étage refuge) sans PAPI (80% financement).
 - Un **renouvellement de financement Etat pour les postes à rechercher** : 130k€/an à 50%.
 - Des capacités de financement différentes pour les EPCi ayant délégué des travaux au SMA.
- Mais aussi, des travaux à mener dans le cadre d'un prochain PAPI à la demande de certains maîtres d'ouvrages.
 - Des besoins complémentaires de certains maîtres d'ouvrage à satisfaire dans le cadre des premiers axes post 2025.

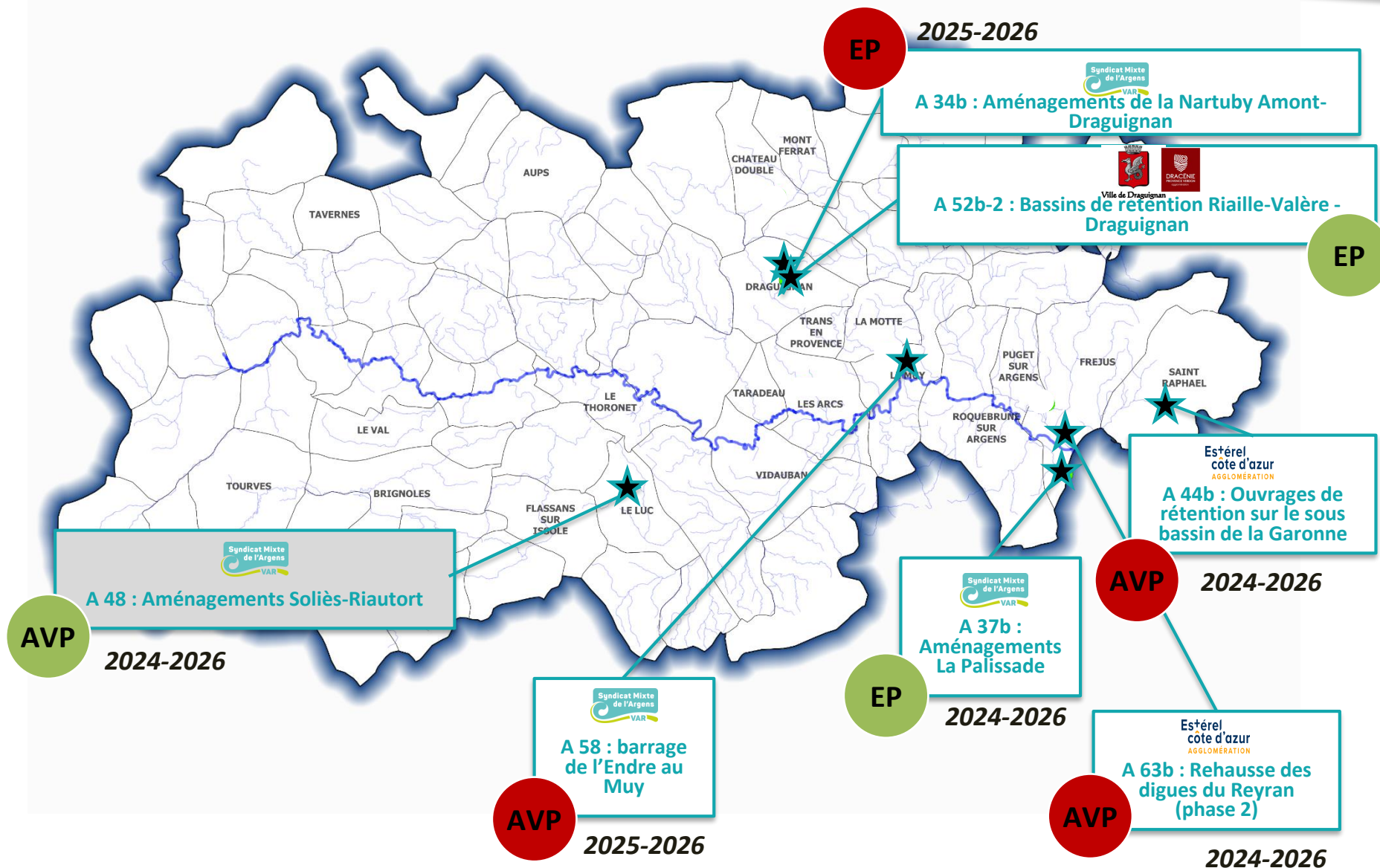
Etat des lieux général et perspectives post PAPI (12/2025)

Une nécessité de sensibiliser, de former et d'acculturer à poursuivre

- Partager le diagnostic global du territoire et la stratégie de prévention des inondations de l'avenant n°2
- Mettre en œuvre une campagne de diffusion large adaptée et incitative pour la réduction de la vulnérabilité



Etudes de MOE en cours pouvant aboutir à des travaux



Communes avec PPRI pouvant bénéficier de financement

Mesure EAPCT = études et travaux finançables si PPRI (40% si prescrit, 50% si approuvé)

RV PAPI : ok, si PAPI pour réduction de la vulnérabilité = toutes les communes



Les démarches possibles

- L'exécution des travaux peut se poursuivre au-delà du PAPI actuel, **sous réserve d'avoir obtenu les autorisations environnementales et demandé les subventions.**
- Le dépôt d'un nouveau PAPI (= programme avec travaux) nécessite :
 - de justifier d'une **stratégie robuste** pour l'ensemble du territoire.
 - de réaliser un bilan complet du PAPI précédent (les travaux s'achèvent en 2027).
 - de disposer d'études de conception avancées avec une maîtrise du foncier.
 - pour des travaux de lutte contre le ruissellement : nécessité d'être efficace pour la période de retour de 30 ans.

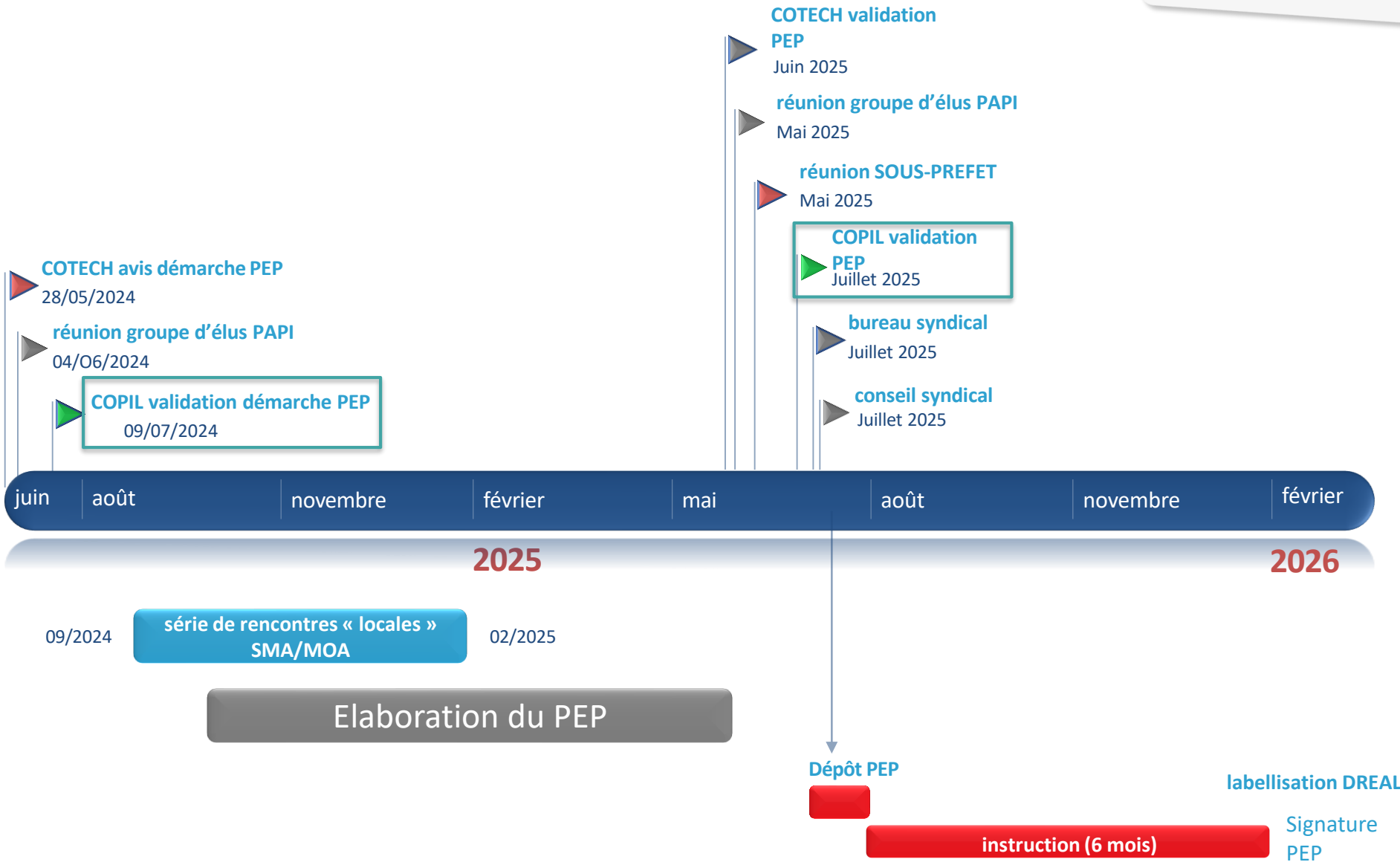
En attendant, possibilité de réaliser un Programme d'études préalables

Le dossier d'appel à projet PEP en pratique,

En collaboration avec les agglomérations :

- Actualisation du **diagnostic de la vulnérabilité** du territoire.
- Réalisation d'un **bilan provisoire** pour les axes 1 à 5 où est affiché de manière transparente le planning des travaux inscrit dans le PAPI précédent qui se terminent pendant la durée du PEP.
- Définition de nouvelles actions (en dehors de travaux) :
 - D'information préventive (80% FPRNM) : formations, sensibilisation des scolaires, RETEX ;
 - De surveillance et de prévision des crues ;
 - De prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme ;
 - De dimensionnement de la poursuite des actions de réduction de la vulnérabilité : Alabri, activités économiques, bâtiments publics ;
 - De maîtrise d'œuvre et études préparatoires pour préparer un prochain PAPI (avec travaux à partir de 2028).

Planning d'élaboration proposé



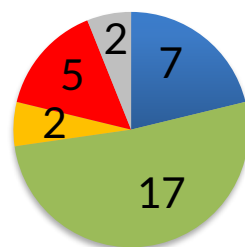
2

Etat d'avancement technique et financier du programme

ACTUALITÉS DES PREMIERS AXES DU PAPI

5 973 973,55 € 4,40%

33 actions



■ Terminées
■ Engagées
■ En cours de lancement
■ A engager
■ Abandonnées

- **RETEX 9-10 mars** : crue de premiers débordements sur l'aval du bassin versant (*crue de calage pour les modélisations*) - action 10
- **Réalisation de 2 exercices de crise inondation en 2024 en partenariat avec le master GERINAT : Salernes/ Le Val** -action 20
- **Mise en place de systèmes complémentaires de suivi hydrologique - A2- 16** : Analyse des offres en cours, installation de 7 stations hydrométriques à partir du 2nd semestre 2024.



ACTUALITÉS DES PREMIERS AXES DU PAPI

- **Démarrage de la révision du modèle hydraulique de l'Argens en basse vallée – action 12**

- Actualisation du modèle numérique de terrain et intégration des merlons, zones d'érosion, affluents ,
- Etude hydrologique révisée présentée en COTECH et aux services SPC/DREAL 28 mai ,
- Etude hydraulique en cours :
 - Etat initial (5 crues et calage du mars/2024) COTECH 27 juin et COPIL le 11 juillet.
 - Etat projeté sur la base de scénarios et concertation : second semestre 2024.



- **Lutte contre les remblais illégaux en zone inondable – action 23**

- Fait l'objet d'actions spécifiques dans le plan de contrôle Eau Nature 2024 de la Mission Inter-Services Eau et Nature :
 - action 2024-47 "Contrôler la neutralisation des anciennes digues non reprises en systèmes d'endiguement" pour l'ensemble du département
 - action 2024-50 "Lutter contre les remblais en lit majeur " pour la basse vallée de l'Argens et ses affluents
- En coordination avec l'action 12 du PAPI et les contentieux d'urbanisme tels qu'évoqués par ECAA le 15 mai 2024.
- Réflexion à avoir sur sensibilisation exploitants agricoles dans les pratiques.

ACTUALITÉS DES PREMIERS AXES DU PAPI



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

ETAT D'AVANCEMENT DES PPR INONDATION DU VAR

PPRI Brignoles : PAC formalisé suite à l'étude SAFEGE + des nouvelles connaissances suite à la réalisation de 2 autres études (sous MOA du SMA) = état des lieux à faire pour définir l'étude à retenir

PPRN du Luc :

- PPR multi-risques avec MVT et Inondation
- Inondation : Plusieurs études réalisées (notamment suite aux événements de 2010 et 2019 + Action 48 PAPI sous MOA du SMA) = état des lieux à faire pour définir l'étude à retenir

LEGENDE

PPRI Issole :

- Sainte-Anastasie : approuvé le 27 septembre 2023
- Besse : approuvé le 2 novembre 2023 ;
- Forcalqueiret : enquête publique à venir (juin - juillet 2024)
- Garéoult : enquête publique à venir (novembre - décembre 2024)
- Cabasse : fin de la concertation publique le 24 mai 2024
- Flassans : fin de la concertation publique le 31 mai 2024

SANARY 2 : Grand-Vallat AP du 22/12/2017
rendant certaines dispositions immédiatement
opposables

ACTUALITÉS DES PREMIERS AXES DU PAPI

Etat des connaissances à ce jour :
20 études hydrauliques (16 PAPI et 4 hors PAPI)



- A engager

Réduction de la vulnérabilité des entreprises à l'échelle du PAPI (SMA)



AXE 5 : RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

ALABRI pour les particuliers depuis 2022 : DPVa et ECAA

<https://alabri-dracenie.com>

DPVA – 19 communes

2022-2025

8573 habitations en zone inondable

Diagnostics : 260 réalisés / 850 prévus (10%)

Dossiers travaux : 16 réalisés / 100 prévus



PV

Mon logement est-il protégé des inondations ?

Bénéficiez d'un diagnostic **Gratuit** et des solutions subventionnées jusqu'à 80%

Informations & inscriptions :

prevention.inondation-
estercotedazur-agglo.fr
04 22 46 11 85



ECAA – 4 communes

2022 - 2025

2000 habitations en zone inondable

Diagnostics : 195 réalisés / 1000 prévus (50%)

Dossiers travaux : 16 réalisés / 71 prévus

**Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION**

<https://prevention-inondation-estercotedazur-agglo.fr/>

AXE 5 : RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

ALABRI pour les particuliers depuis 2024 : amont du territoire

Un succès : 50% des diagnostics envisagés dans le PPI 2024 font l'objet de rendez-vous après 1 mois de démarrage.
Site internet disponible.

CAPV, CCCV, CCPF, CCLGV, CCPV
Avril 2024 – 2026
20 000 habitation en zone inondable
Diagnostics : 500 prévus (2,5%)
Dossiers travaux : 100 prévus



AXE 5 : RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Entreprises

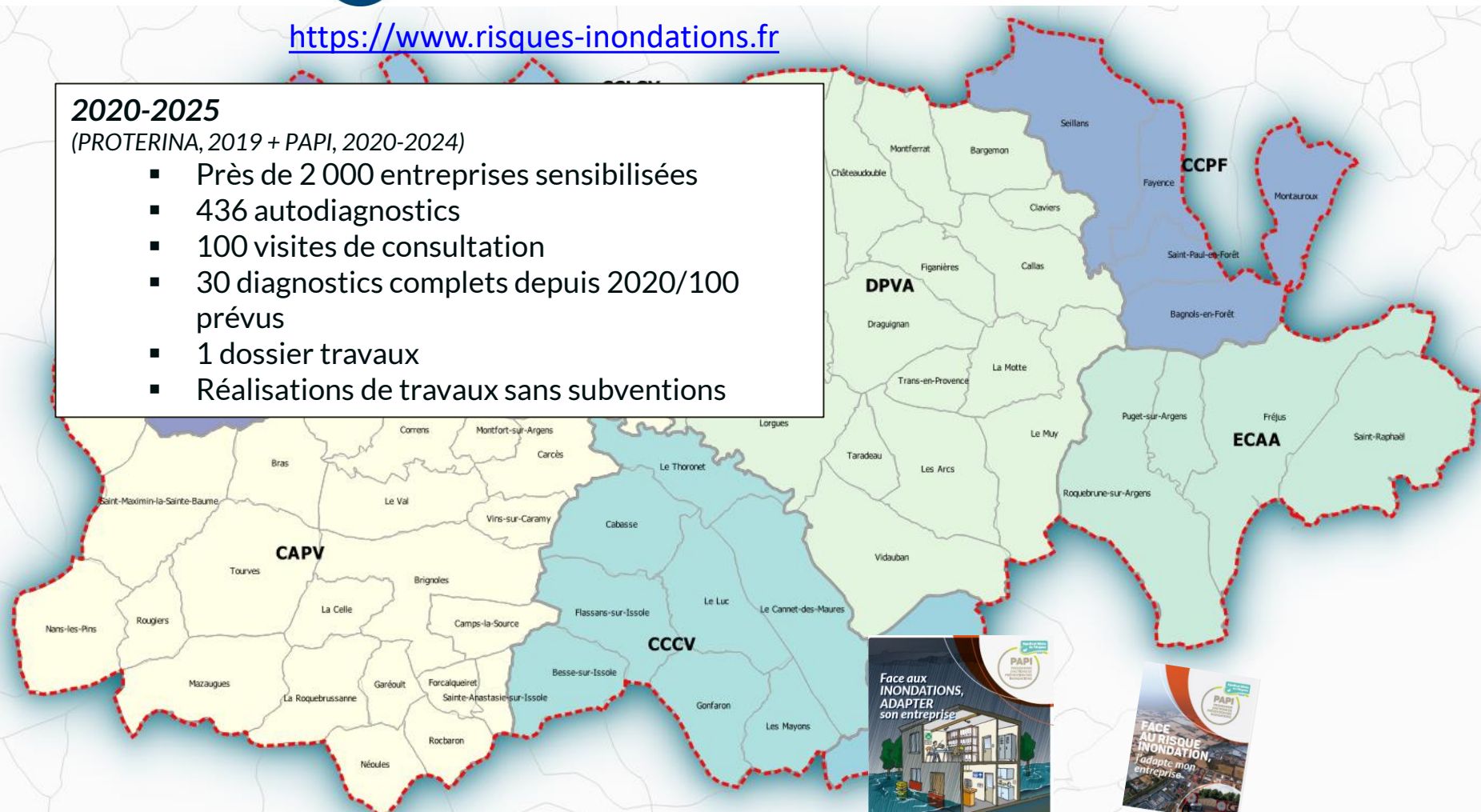


<https://www.risques-inondations.fr>

2020-2025

(PROTERINA, 2019 + PAPI, 2020-2024)

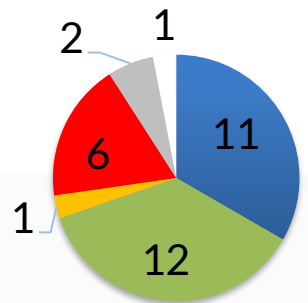
- Près de 2 000 entreprises sensibilisées
- 436 autodiagnostic
- 100 visites de consultation
- 30 diagnostics complets depuis 2020/100 prévus
- 1 dossier travaux
- Réalisations de travaux sans subventions



AXE 6 ET 7 : ETUDES ET TRAVAUX

Axe 6 : 83 024 130,74 €, 70,81% 33 actions

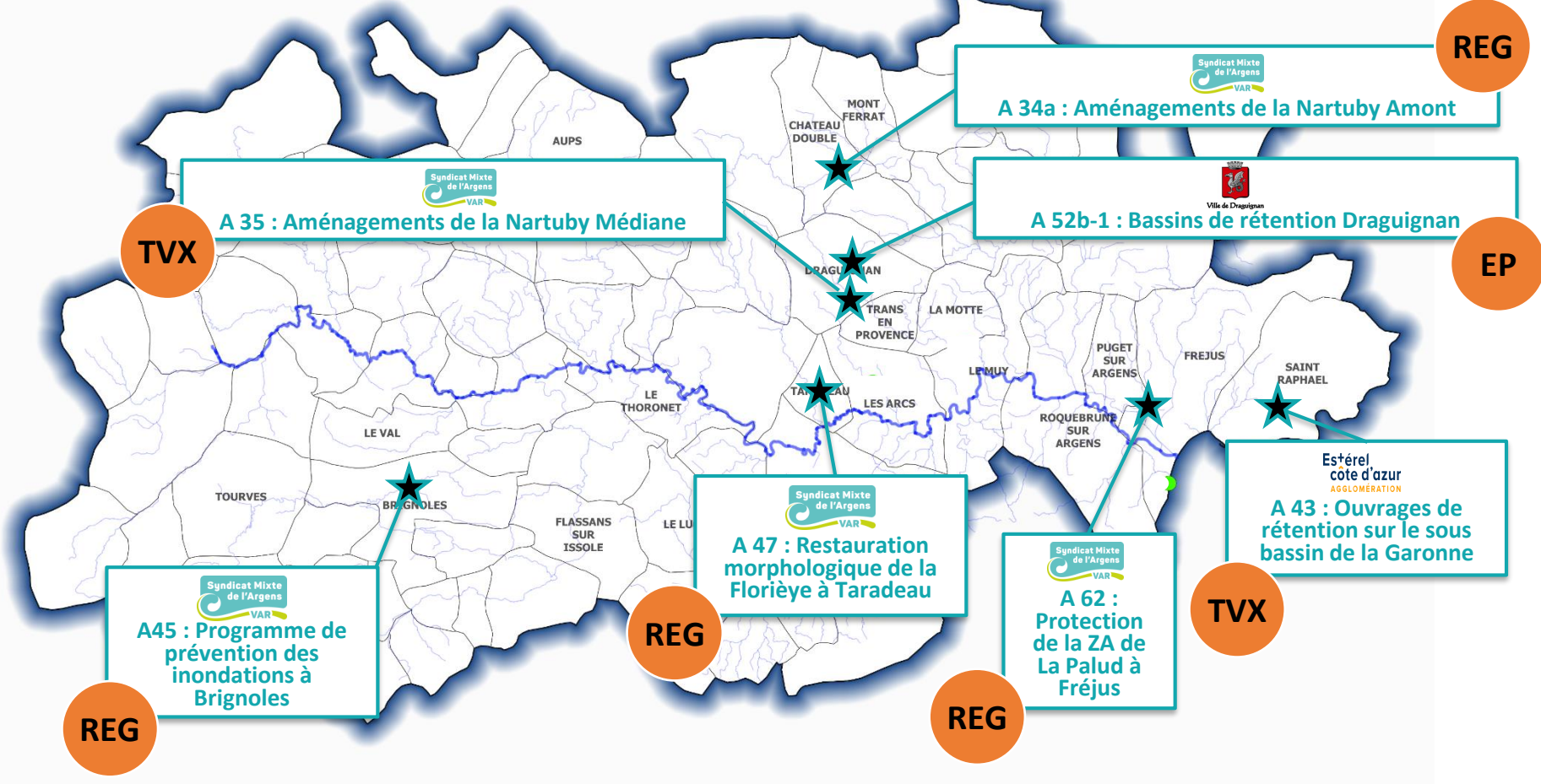
Axe 7 : 23 868 399,92 €, 20,36% 3 actions



- Terminées
- Engagées
- En cours de lancement
- A engager
- Abandonnées

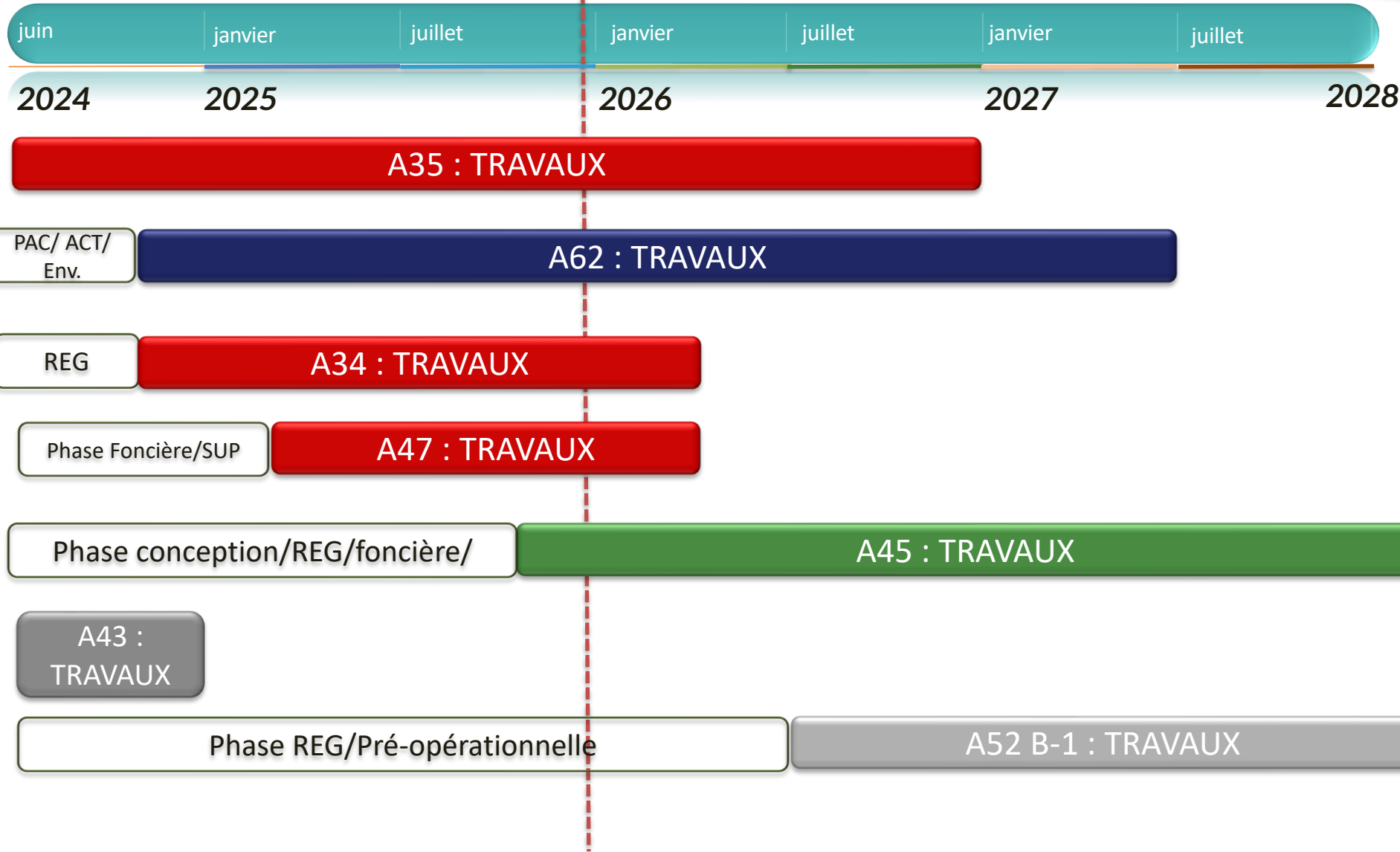


Travaux engagés



PLANNING DES OPÉRATIONS DE TRAVAUX

Fin du PAPI (2016-2025)



Objectifs

- Protéger le territoire de Draguignan et de Trans-en-Provence des crues de la Nartuby jusqu'à **l'occurrence trentennale** (180 m³/s)
- Tout en restaurant les fonctionnalités écologiques de la rivière
- Et sans aggraver les conséquences sur les communes en aval.

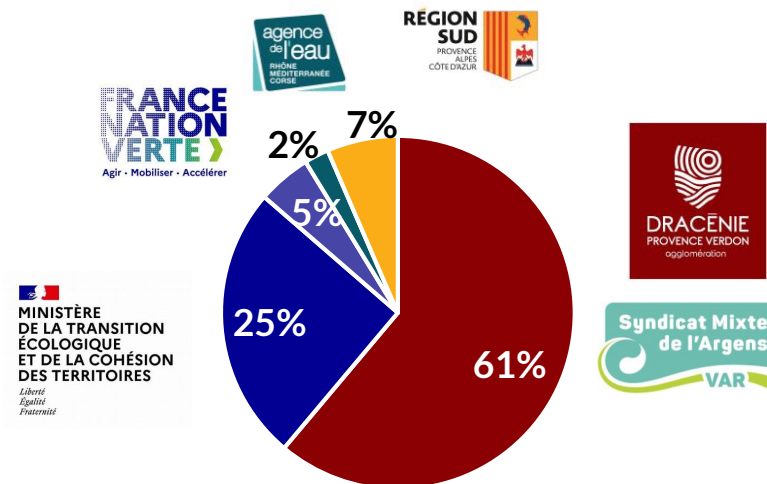
Chiffres clés/indicateurs de l'opération

150 000 m³ de matériaux à déplacer
11 ponts à reconstruire, à modifier ou à supprimer
5 seuils à supprimer et 1 prise d'eau à rétablir
4 km de cours d'eau à restaurer
15 ha de compensations environnementales

Plan de financement

32,7 M€ HT

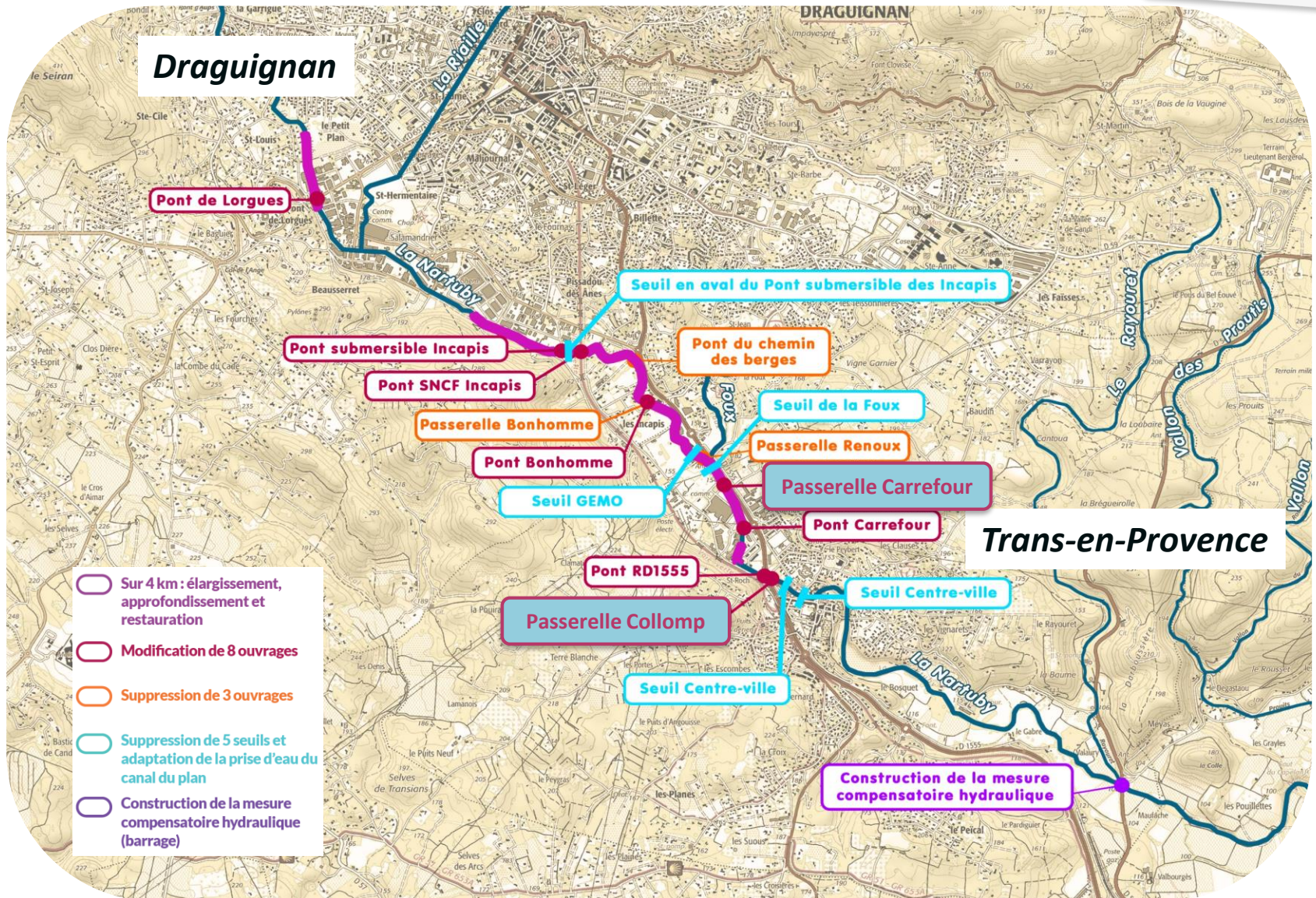
(ÉTUDES + TRAVAUX + FONCIER)



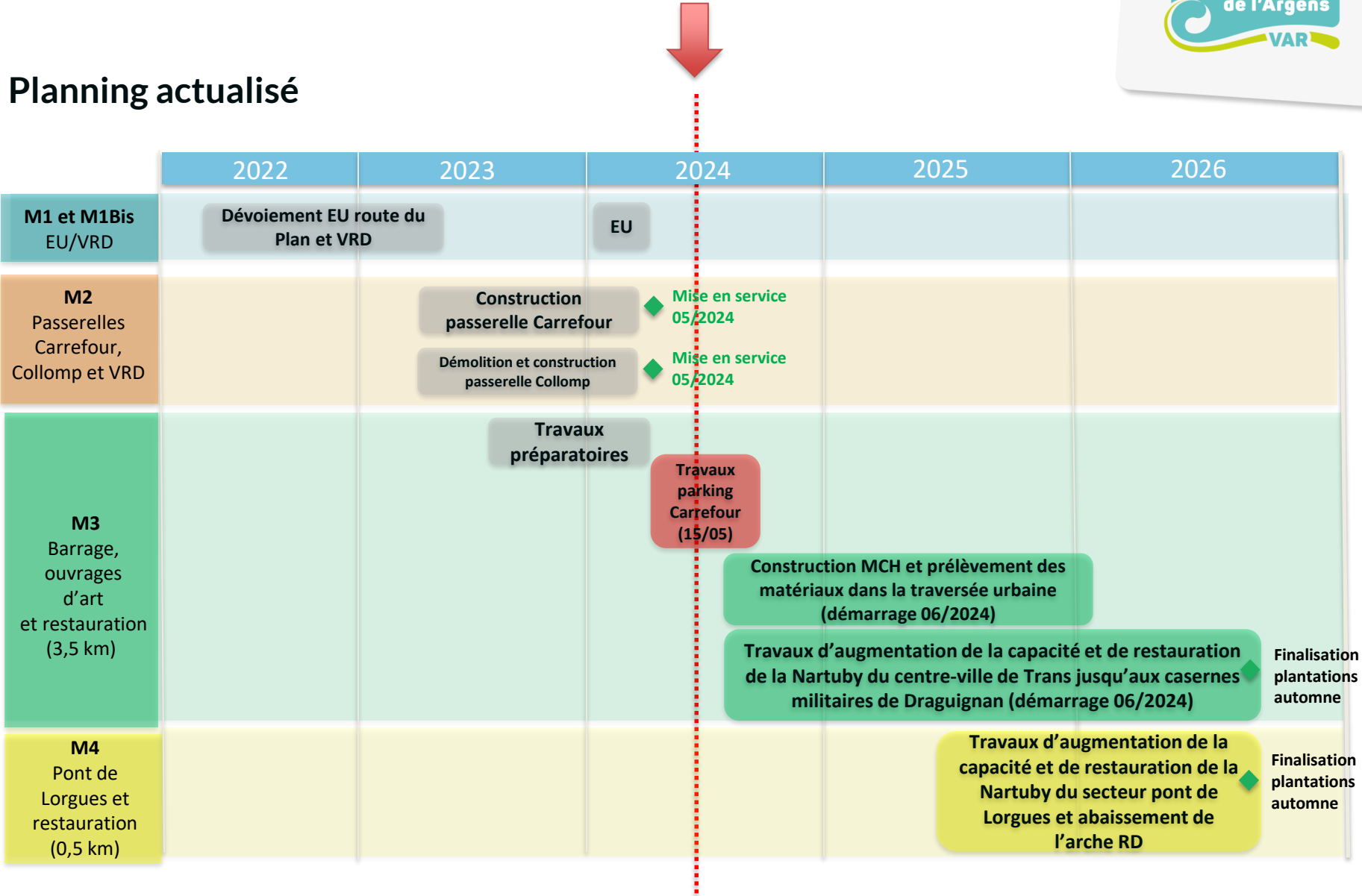
Pour la crue de projet :

400 personnes protégées
 152 habitations
 244 activités économiques
 7 ERP
 24,5 km d'infrastructures routières
 12 hectares d'activités agricoles

Carte de localisation des travaux



Planning actualisé



Travaux prévus et réalisés fin 2023-1er trimestre 2024

Construction et mise en service de deux ouvrages d'art à Trans-en-Provence

Passerelle Carrefour



Travaux prévus et réalisés fin 2023-1er trimestre 2024

Construction et mise en service de deux ouvrages d'art à Trans-en-Provence

Passerelle Collomp



Travaux prévus et réalisés fin 2023-1er trimestre 2024

Travaux de défavorabilisation du milieu (abattages de moindres impacts, arase de la végétation dans les futures zones chantier, gestion conservatoire de la Tortue d'Hermann-clôtures)

1ère étape - pose de 850 ml de clôtures (zone sensibilité TH aux abords de la MCH)



2^e étape - Défavorabilisation du milieu en vue de la construction de la MCH



Finalisation du dévoiement EU RD1555/Route du Plan



Avancées depuis le dernier COPIL

Foncier : Lancement de la phase judiciaire de la procédure d'expropriation pour 1 propriétaire (Pont Bonhomme) : adaptation du marché de travaux principal (proposition d'une tranche optionnelle pour la construction de l'ouvrage), modification du phasage des travaux .

=> Adaptation aux contraintes foncières

=> Transport sur les lieux effectué / audience le 24 juin.

=> Accord trouvé avec le propriétaire et entériné par le Président du TA le 5 juillet.

Prise de possession envisagée fin-juillet.

Difficultés rencontrées : points de blocage identifiés mineurs

- **Règlementaire** :

- Instruction du Porter à Connaissance de l'action 35 en cours par les services DDTM/DREAL.
=> Suite aux échanges DREAL/DDTM/SMA, arrêté modificatif en attente de réception par le SMA.
- Questions sur les possibilités d'adaptation du calendrier des travaux de la Mesure Compensatoire Hydraulique en fonction du calendrier écologique : note à transmettre en août par le SMA à la DDTM.

- **Juridique**

- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage en cours d'élaboration avec le Département pour le domaine public routier.
- Nécessité de déposer une déclaration de travaux à faire valider par l'ABF (procédure AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine validée en décembre 2022 par la commune de Draguignan alors que les travaux de l'A35 ont été autorisés en décembre 2021).

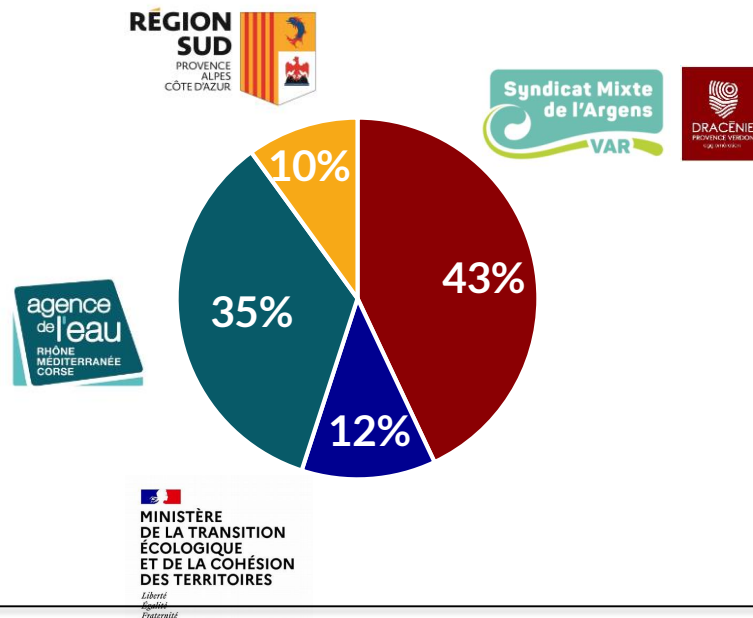
Objectifs

Restaurer les fonctionnalités hydrauliques, hydromorphologiques et écologiques de la Nartuby sur la commune de Châteaudouble, Protéger durablement les réseaux, et localement les ouvrages / bâtis

Chiffres clés/indicateurs de l'opération

- Protection pour une crue type **Q₂₀₁₀**
- **2 km** de cours d'eau à restaurer
- Augmentation d'environ **50%** de l'espace de mobilité du cours d'eau
- **1 950 m** de réseaux AEP et EU à dévier
- **2 ponts** et **115 m** de RD à conforter

Plan de financement

2 M€ HT**(ÉTUDES + TRAVAUX + FONCIER)**

Planning

- Enquête publique du 3 juin au 5 juillet 2024 : Code Env. et servitudes
- Travaux possibles dès 12/2024 selon les délais de l'instruction

Points de vigilance

- Procédure Mise en compatibilité des documents d'urbanisme non instruite et à porter par la commune.
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage en cours d'élaboration avec le Département pour le domaine public routier.

Objectifs

Réalisation de 4 bassins de rétention depuis le volet pré-opérationnel jusqu'à leurs réalisations :

- 2 sur le BV du **vallon des Tours** **Q1 an**
BR du Cimetière : 700 m3
BR des Tours : 2 500 m3 au minimum
- 2 sur le BV de **Sainte Barbe** **Q10 ans**
BR Poisson : 14 000 m3 au minimum
BR Sainte Barbe : 18 600 m3

Plan de financement

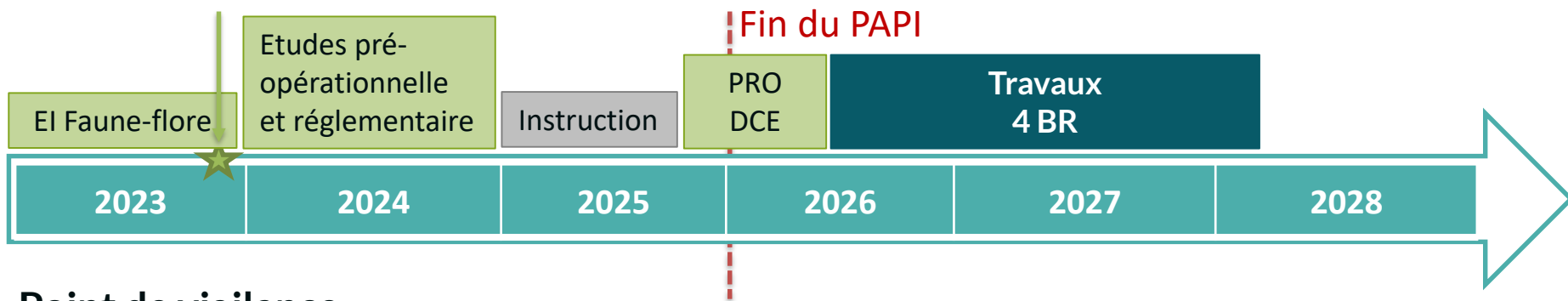
7,4 M€ HT
(ÉTUDES + TRAVAUX + FONCIER)

Financement : 50% FPRNM



Planning

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à INGEROP



Point de vigilance

Délais

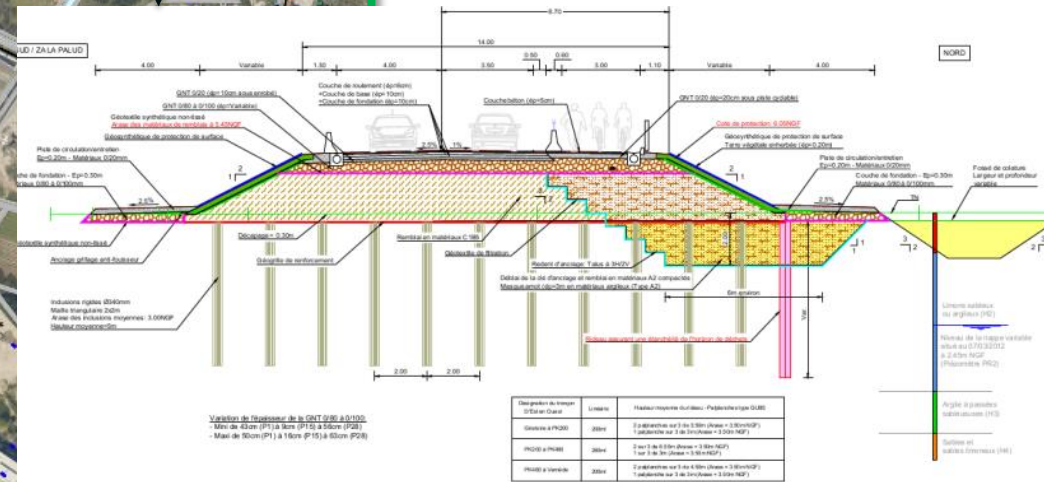
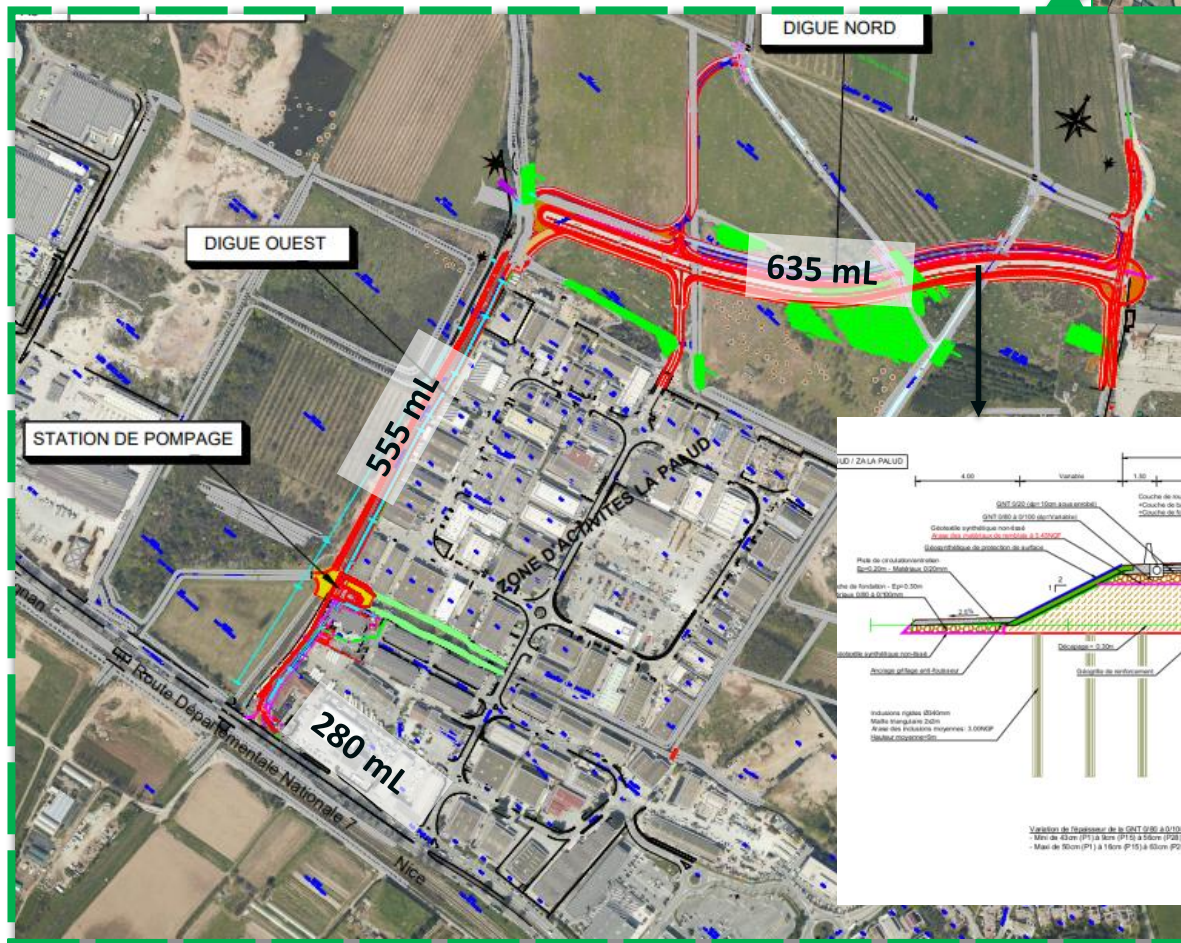
Difficultés rencontrées

- Rappel de l'objectif pour la phase pré-opérationnelle : transmettre le volet réglementaire d'autorisation environnemental pour janvier 2025 (date butoir).
- Problématique notable liée au foncier du BR Poisson –rétractation du propriétaire.
- Compensation environnementale: budget non négligeable supplémentaire à prévoir.

Camping Fréjus 5 étoiles
Parque Hông-Hien
Fréjus
Jardin public
CHU Fréjus-Saint-Raphael
Aqualand Fréjus
Ferme temporairement

ZA la Palud

Fréjus



* Distanze geografiche rilevanti, differenze, tendenze, ed altre informazioni che lo riguardano.

Objectifs

Protection de la ZA la Palud contre les inondations :

- **Q100** de l'Argens (2 200m³/s) et **Q10** de la Vernède et du Compassis
- **Q10** de l'Argens et **Q100** de la Vernède et du Compassis

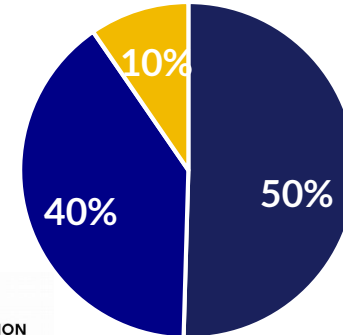


Planning

- Publication du DCE des travaux : juillet 2024
- Travaux de création du système d'endiguement : fin 2024 à début 2027 **(2 mois de décalage)**

Plan de financement

25,7 M€ HT
(ÉTUDES + TRAVAUX)



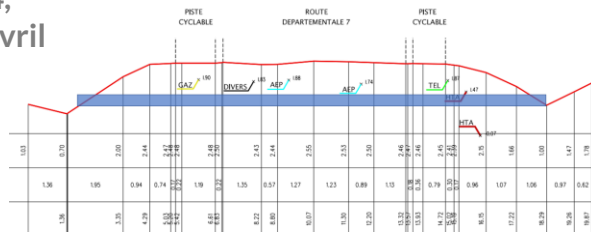
Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Pour la crue de projet :
 >250 entreprises protégées
 (~2000 emplois)
 30 ha mis hors d'eau

Travaux Eviter –réduire - Compenser

➤ Création de 3 passages à cistudes et pose des murets anti-retour (MOE SMA)

- Marché notifié fin mars 2024,
- Travaux en cours depuis 29 avril
- Réception provisoire faite,
- Fin des travaux : septembre
- coût total : 315k€ TTC



➤ Création d'un réseau de mares (2.9 Ha)



Fouilles préventives archéologiques
Études/sondages hydrogéologique, étude écologique du
nouveau emplacement des mares en cours
Travaux de terrassement des mares prévus : automne 2024

Travaux préparatoires

➤ Travaux de pose de clôture anti-Cistude du chantier de la Palud

- Marché publié fin avril,
- Notification prévue début juillet,
- Travaux prévus courant août 2024,
- coût total : environ 100k€ TTC.



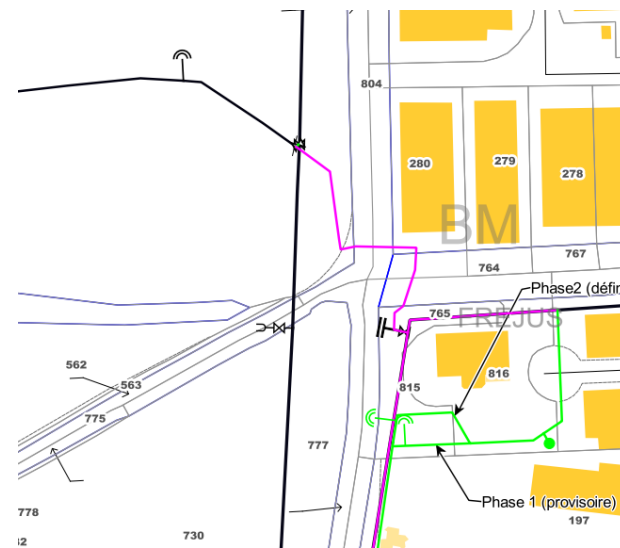
➤ Sauvetage des cistudes de la zone des travaux

- Opération prévue : en septembre 2024,

➤ Dévoisement des réseaux (en cours)

Réseaux SCP :

- 1ers travaux réalisés février et mars 2024,
- de nouveaux travaux sont en cours de planification (convention signée),
- 2nd phase de travaux prévue en septembre 2024,



Difficultés rencontrées

- **Compatibilité et cohérence des projets sur la zone d'activité :**
 - Vigilance sur la compatibilité entre les projets (concessionnaires/projets immobiliers/projet routier).
 - Mise en place d'un « phasage concerté » et d'un « planning mutualisé » des travaux.
- **Règlementaire :**
 - Instruction du Porter à Connaissance de l'action 62 en cours par les services DDTM/DREAL.
 - => envoi PAC actualisé 21/05.
 - => nécessité d'intégrer les attentes de l'Etat pour la phase de consultation des entreprises (en attente au 04/07/2024).
- **Foncier :**
 - Maîtrise foncière difficile avec certains propriétaires (acquisition et AOT), contractualisation en cours.

Objectifs

- Réduire les crues des cours d'eau de la Garonne, du Valescure et du Pédégal (bassin versant de 31 km²) qui inondent 240 ha dont 80 % en zone urbaine de Fréjus et Saint Raphaël
- Objectif de protection optimal **pour la crue cinquantennale.**

Chiffres clés/indicateurs de l'opération

Deux ouvrages écrêtant les crues de deux affluents de la Garonne inscrits dans un schéma directeur de lutte contre les inondations :

- Le bassin de Vaulongue de 24.400 m³ écrête le ru du Cerceron,
- Le barrage de l'Aspé de 186.000 m³ écrête le ru du vallon des Crottes.

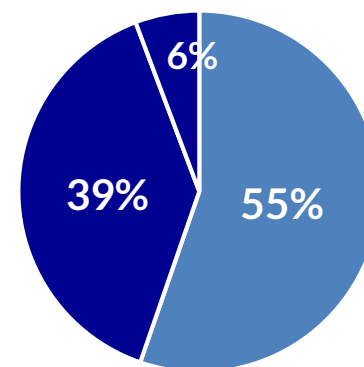
Démarches foncières : foncier de l'opération maîtrisé à 100 %.

Plan de financement



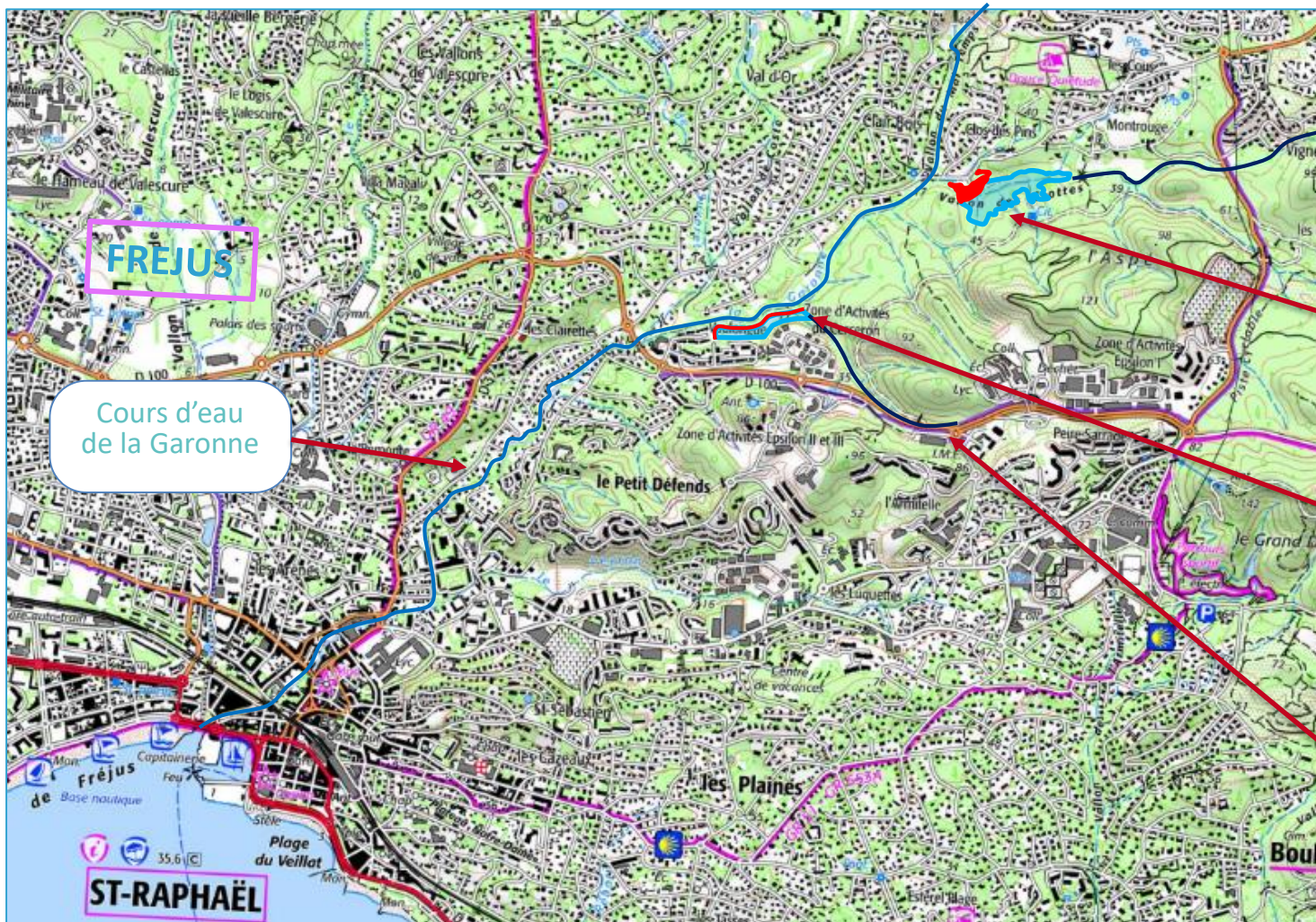
8,7 M€ HT

(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)



**Estérel
côte d'azur**
AGGLOMÉRATION

Carte de localisation des travaux



Affluent des
Crottes

Barrage de
l'Aspé

Bassin de
Vaulongue

Réceptionné
en novembre
2023

Affluent du
Cerceron

Bassin de Vaulongue

Longueur de la digue : 390 ml
Largeur moyenne : 20 ml
Hauteur : 5 m
Volume de rétention : 24.400 m³ (10 piscines olympiques)
Palplanches : 436 tonnes dont la longueur varie entre 15 et 20m
20 200 m³ de remblais
Durée des travaux : 1,5 années

**Réceptionné :
automne 2023
Suivi des
plantations en
cours**



Suivi des plantations du bassin de Vaulongue

06/05/2024



Barrage de l'Aspé

Longueur : 198 ml

Largeur : 70 ml

Hauteur : 15,5 m

Rétention aux Plus Hautes Eaux (PHE = capacité de stockage maximale) 186.000 m³

Volume des matériaux à mettre en œuvre 70.000 m³ soit 28 piscines olympiques

Durée des travaux : 1,5 années

Travaux en cours
Réception :
fin 2024-début 2025



Chantier du barrage de l'Aspé



Objectifs:

- Une protection des habitants pour une crue **Q50**,
- Une restauration de la continuité écologique et sédimentaire,

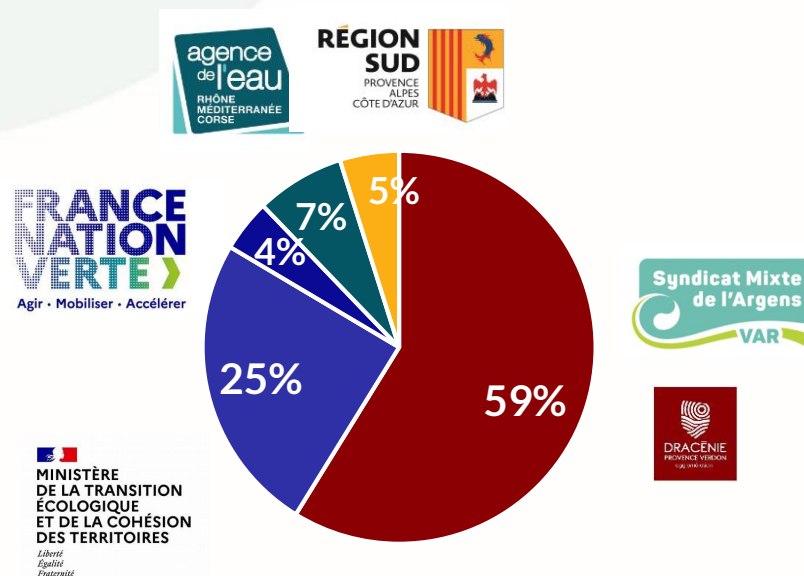
Chiffres clés/indicateurs de l'opération

- **850 mètres** de rivière concernés par les travaux
- **1 kilomètre** de plantation de végétation
- **10 000 m3** de matériaux anthropiques à évacuer

Plan de financement

3,5 M€ HT

(ÉTUDES + FONCIER + TRAVAUX)



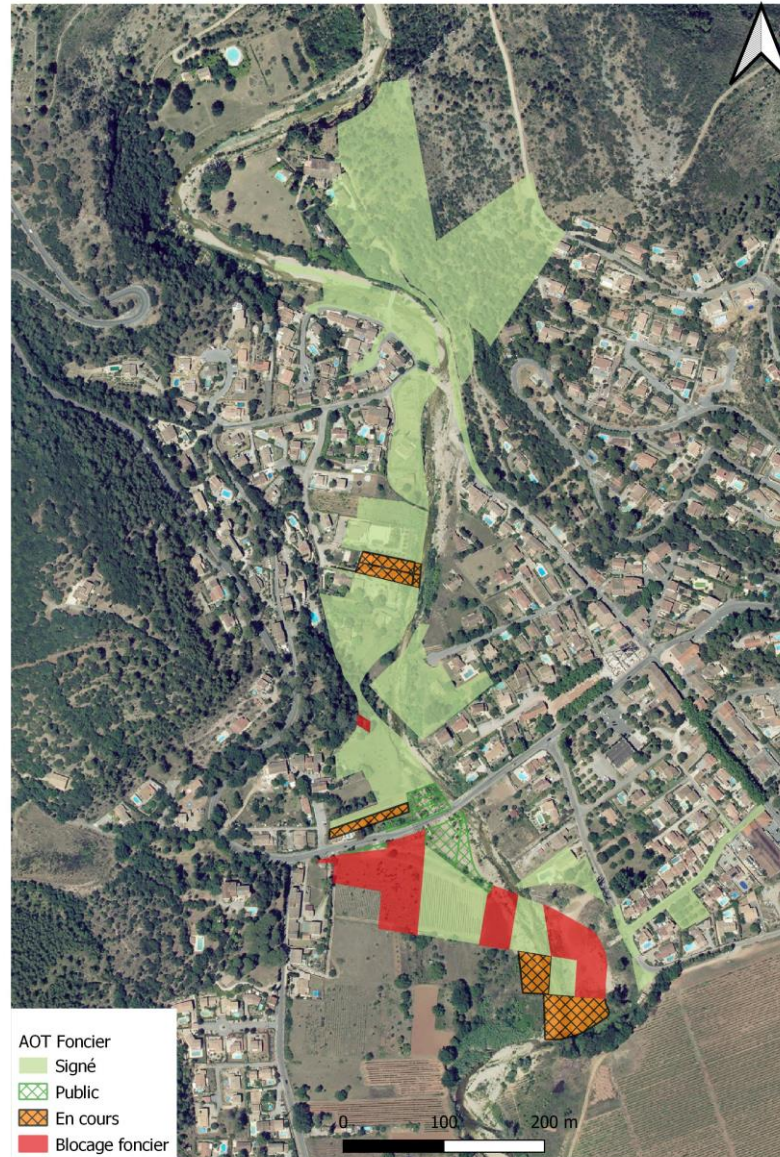
Planning

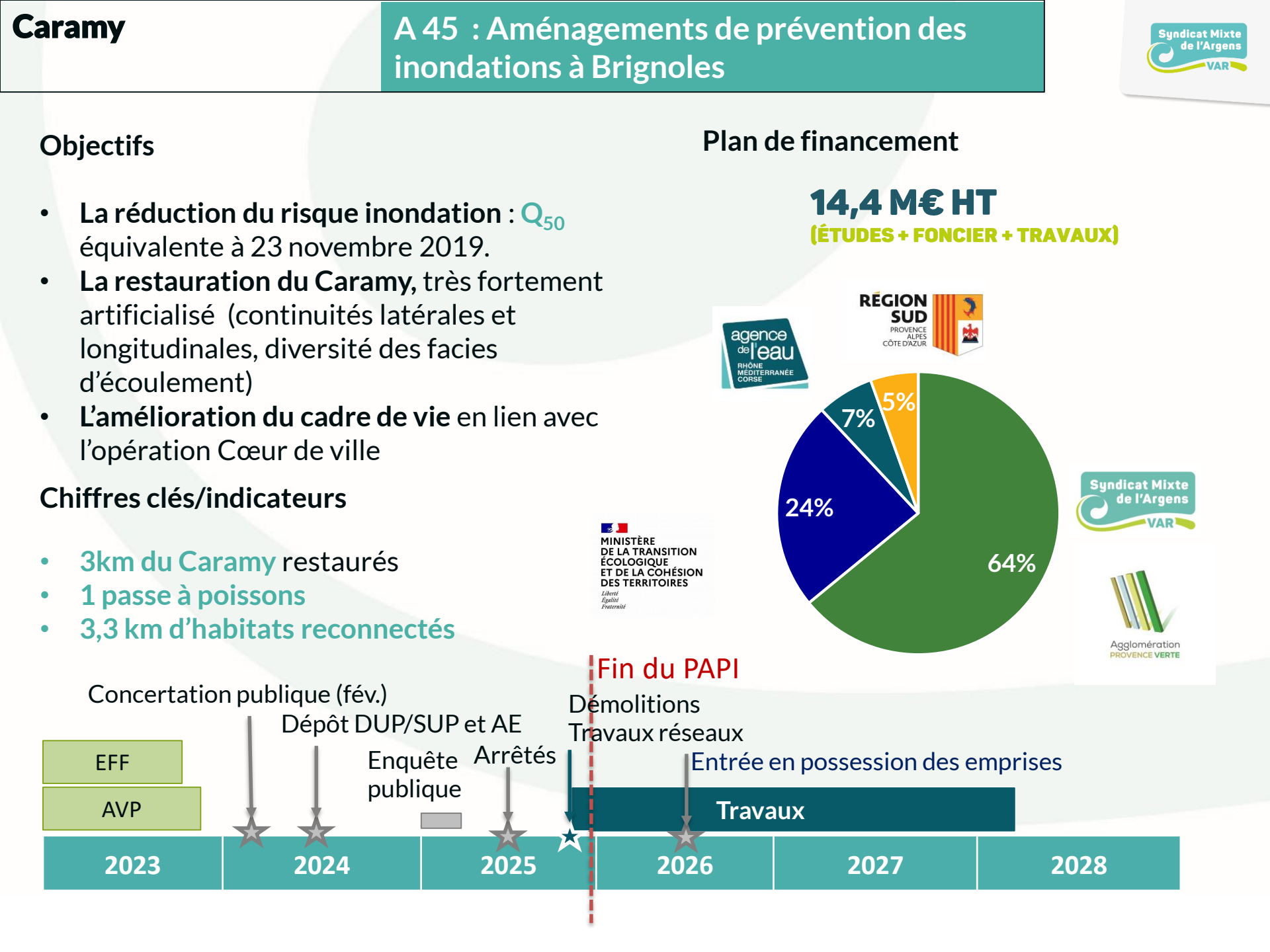
- Arrêté d'autorisation environnemental reçu
- Travaux (phase 1) : 1^{er} trimestre 2025
- Travaux (phase 2) : 2nd semestre 2025
- Fin des travaux : 1^{er} trimestre 2026

Points de vigilance

- Instruction de la SUP déposée depuis janvier 2024 et sans retour;
- Contrainte du calendrier écologique : à anticiper le mieux possible.

Carte des AOT signées





Carte de localisation des travaux





Syndicat Mixte de l'Argens

Place des Moulins – Rue de la Calade
83720 TRANS-EN-PROVENCE
TÉL. 09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

www.syndicatargens.fr

